



**GROUPE MAURICE GARCIN**

12 agences immobilières à votre service depuis 1938 !

## HONORAIRES TRANSACTION

Nos honoraires sont libres et fixés d'un commun accord entre les deux parties pour les fonds de commerces, pas de porte ainsi que les murs commerciaux et les terrains.

Nos honoraires sont à la charge du vendeur sauf si une convention est précisée dans le mandat en pourcentage du prix de vente

PRIX DE VENTE	HONORAIRES
De 0 € à 30 000 €	3 000 € TTC
De 30 001 € à 60 000 €	10 % TTC
De 60 001 € à 100 000 €	8 % TTC
De 100 001 € à 150 000 €	7 % TTC
De 150 001 € à 300 000 €	6.5 % TTC
De 300 001 € à 500 000 €	5.5 % TTC
Supérieur à 500 001 €	5 % TTC
Pour tout programme neuf à la vente	5 % TTC

## HONORAIRES POUR EVALUATION

L'évaluation avec dossier complet vous sera facturée à hauteur de :

- |   |               |
|---|---------------|
| ▪ Pour les biens de moins 70 m <sup>2</sup> habitables                        | 180 euros TTC |
| ▪ Pour les biens de plus de 71 m <sup>2</sup> à 250 m <sup>2</sup> habitables | 360 euros TTC |
| ▪ Pour les biens de plus de 251 m <sup>2</sup> habitables                     | 600 euros TTC |

OFFERTE pour toute mise en vente  
dans nos agences.

## HONORAIRES LOCATION

### Locaux Habitation Loi ALUR

Frais de visite, Constitution dossier, Rédaction du bail :

**Charge locataire** : 8 € / m<sup>2</sup>

**Charge propriétaire** : 8 €/m<sup>2</sup>

Etat des lieux :

**Charge locataire** : 3 € / m<sup>2</sup> \*

**Charge propriétaire** : 3 € /m<sup>2</sup>\*

*\*Notre agence ne réalise les états des lieux que pour les immeubles loués par nos services.*

### IMMEUBLES EN GESTION SAS MAURICE GARCIN

#### Locaux Habitation Loi ALUR

Frais de visite, Constitution dossier, Rédaction du bail :

**Charge locataires**

**Charge propriétaires**

- de 15 m<sup>2</sup> à 34 m<sup>2</sup> : 8 € /m<sup>2</sup>

- de 15 m<sup>2</sup> à 34 m<sup>2</sup> : 8 € /m<sup>2</sup>

- de 35 m<sup>2</sup> à 64 m<sup>2</sup> : 5 € /m<sup>2</sup>

- de 35 m<sup>2</sup> à 64 m<sup>2</sup> : 5 € /m<sup>2</sup>

- de 65 m<sup>2</sup> à 89 m<sup>2</sup> : 4 € /m<sup>2</sup>

- de 65 m<sup>2</sup> à 89 m<sup>2</sup> : 4 € /m<sup>2</sup>

- de 90 m<sup>2</sup> à plus : 3 € /m<sup>2</sup>

- de 90 m<sup>2</sup> à plus : 3 € /m<sup>2</sup>

Etat des lieux :

**Charge locataire** : 3 € /m<sup>2</sup>

**Charge propriétaire** : 3 € /m<sup>2</sup>

### Locaux commerciaux

Les honoraires de location pour les baux garage, parking, commerciaux ou professionnels sont de 12 % TTC du loyer net annuel à la charge du preneur

## Agence MAURICE GARCIN

SASU ALEVENZO

215, avenue Jean Jaurès

84210 PERNES LES FONTAINES

Au capital de 10 000 € - RSC Avignon 839 565 322 - Siret 839 565 322 00014 Carte professionnelle n° CPI 8401 2018 000 032 708 délivrée par la CCI Vaucluse

Garantie GALIAN PARIS ASSURANCES n° Sociétaire 151028 L Société juridiquement et financièrement indépendant

**Pour la gestion locative et le syndic, la SASU ALEVENZO est à votre disposition pour vous présenter les prestations que pourra vous proposer la SAS MAURICE GARCIN voici leurs honoraires**

### **HONORAIRES GESTION SAS MAURICE GARCIN**

Calculés sur les sommes encaissées

12 % TTC pour tout loyer inférieur à 200 €

Au-delà de 200 € de loyer mensuel entre 6.5 % et 10 % TTC selon le type de bien.

Assurances Loyers Impayés, Déterioration immobilière, Assistance Juridique 2.5 % TTC.

### **HONORAIRES SYNDIC SAS MAURICE GARCIN**

· A partir de 100,00 € TTC par lot pour les associations syndicales libres\*

A partir de 120,00 € TTC par lot pour les copropriétés\*

Frais de mutation : 300 € TTC à la charge du copropriétaire vendeur

*\*Les honoraires sont définis en fonction de l'état de la copropriété, du nombre de lots et de leur affectation.*

### **SAS Maurice Garcin Immobilier**

**Siège social** : MAURICE GARCIN Immobilier – 154 avenue bel air – 84 200 Carpentras

N° carte professionnelle : 84-321, délivrée à Avignon

Au capital de 60 000 € - RSC Avignon 32 115 563 200 – Siret : 32 115 563 200 045

Garantie GALIAN PARIS ASSURANCES

Garantie financière transaction : 360 000 € - Garantie financière gestion : 1 000 000 € - Garantie financière Syndic : 1 000 000 €